



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 30 mai

L'an 2018, le 30 mai, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi salle du conseil Municipal de la ville de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Hervé BERTRAND, M. Guy BIENTZ, M. Gérard COINSMANN remplace M. Jean-Christophe AUBERT, Mme. Claudine COLAS, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, M. Bruno DUJARDIN, M. François GENAY, Mme. Marie-Jo GEORGES, M. Maurice HERIAT remplace M. Thierry MERCIER, M. Francis LARDIN, M. Frédéric MAILLIOT, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jacques PISTER, M. Guy SERVANT remplace M. Philippe DANIEL, Mme. Damienne VILLAUME.

Etaient excusés avec pouvoir :

Mme Rose-Marie FALQUE donne pouvoir à M. Bernard MULLER, Monsieur Laurent GELLENONCOURT donne pouvoir à François GENAY, M. Jacques LAMBLIN donne pouvoir à M. Hervé BERTRAND.

Etai(ent) excusé(s) :

Mme. Annie FARRUDJA, M. Christian GEX, Mme. Dominique JACQUOT, M. Jonathan KURKIENCY, M. Michel MARCHAL, Mme. Sabrina VAUDEVILLE.

Voix consultative : Mme LEHE Sophie était absente, M RICHARD Claude était présent

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 20

Absents : 6

Procuration : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Damienne VILLAUME

2018-037

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC 2018-01 « FOURNITURE D'UNE FLOTTE DE VELOS POUR LES BESOINS DU PETR DU PAYS DU LUNÉVILLOIS »

Date de convocation

16/03/2018

Acte rendu exécutoire
après

dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Dans le cadre de la convention TEPCV, le PETR du Pays du Lunévillois a prévu d'investir dans une flotte de vélos pour adultes et enfants dont des vélos dotés d'une assistance électrique et ainsi proposer aux touristes de découvrir autrement le territoire.

Un marché public a été publié sur la plateforme de dématérialisation klekoon, la consultation ayant pour date limite le 22 mai 2018 à 12H00. La publicité a été effectuée sur la plateforme, sur le site internet du Pays du Lunévillois ainsi que par consultation-mail.

Deux candidats ont déposé une offre dans les délais et il a été procédé à l'ouverture des plis le mercredi 23 mai 2018 à 9H.

Au vu du rapport d'analyse, il est proposé d'attribuer le marché à la société WHEEL SAS.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu le rapport d'analyse, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché d'attribution de fourniture d'une flotte de vélos pour les besoins du PETR du Pays du Lunévillois,



- **AUTORISE** le Président à entreprendre toute démarche nécessaire à l'aboutissement du projet,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rattachant au projet,
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au Budget primitif de la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois 2018 et suivants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

Le Président,

